



Ordonnance de télécom CRTC 2009-312

Ottawa, le 28 mai 2009

Le Conseil **approuve** les demandes tarifaires suivantes. Aucune observation relativement aux demandes n'a été reçue. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	342 (Aliant Telecom)	le 22 avril 2009	le 1 ^{er} juin 2009
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	252	le 17 avril 2009	le 1 ^{er} juin 2009
Bell Canada	7190	le 17 avril 2009	le 1 ^{er} juin 2009
Bell Canada	900 (TSN)	le 22 avril 2009	le 1 ^{er} juin 2009

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>